

L'impact des câbles électriques sous la mer

À Ifremer, à Brest, des scientifiques analysent les effets des champs électromagnétiques sur les homards.

L'étude des chercheurs Bastien Taormina et Antoine Carlier s'inscrit dans le cadre du projet Species, piloté par France Énergies marines et Ifremer. Il réunit neuf partenaires académiques et industriels en vue de déterminer si les câbles électriques sous-marins ont des effets sur les espèces benthiques ; celles qui peuplent le fond de la mer.

À travers ces travaux, c'est l'impact des énergies marines renouvelables qui est interrogé. Car les connaissances sur le sujet sont encore lacunaires.

« Nous avons choisi le homard car il peuple des zones de récifs artificiels où se trouvent de nombreux câbles. Il peut donc être soumis à leurs champs magnétiques. Par ailleurs, le homard a une importance commerciale et patrimoniale en Bretagne », explique Bastien Taormina, le doctorant qui a mené les expérimentations.

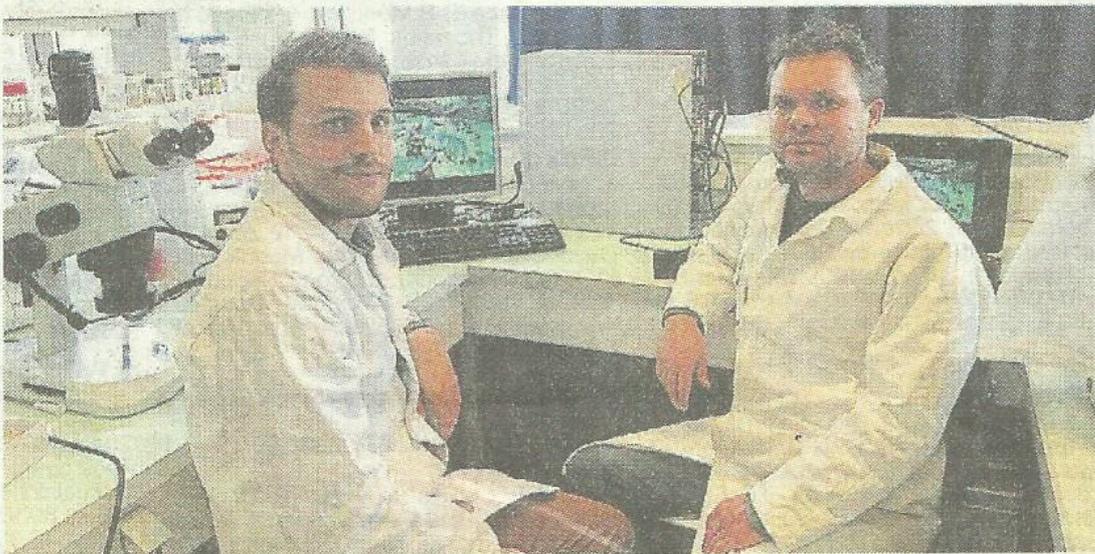
En Norvège, à l'Institute of Marine Research, des homards juvéniles, de 1 à 2 cm, ont été placés dans des aquariums individuels et exposés à des champs magnétiques. Ces champs vont-ils attirer ou repousser le homard ? Celui-ci va-t-il perdre certaines facultés, comme celle de trouver un abri et donc de survivre en milieu naturel ?

Des suivis sont également réalisés sur le terrain, aux endroits où sont déjà présents des câbles électriques.

Les premiers résultats devraient arriver d'ici à l'été. S'ils démontrent que les champs électromagnétiques influent sur le comportement des homards, il faudra envisager « d'aménager les câbles de sorte que les organismes soient moins exposés ». Pour Antoine Carlier, « l'objectif est d'apporter des données scientifiques qui éclaireront les débats ».

Laura DANIEL.

Ouest-France



Ouest-France

Bastien Taormina et Antoine Carlier, chercheurs à Ifremer.